

Jean-Baptiste André Godin à André Affre, 3 avril 1863

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (6)

Collation1 p. (467r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à André Affre, 3 avril 1863, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/42158>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [3 avril 1863](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Affre, André](#)

Lieu de destination 51, allées Jean-Jaurès, Toulouse (Haute-Garonne)

Description

Résumé Godin répond à la lettre d'André Affre du 2 avril 1863. Il lui explique qu'il ne peut accorder 10 % de commission à ses voyageurs et qu'il faut abandonner le projet de représentation de la maison Godin-Lemaire malgré sa connaissance des fourneaux en tant qu'industriel. Il précise qu'il prend en charge les frais des voyageurs en titre qui travaillent exclusivement pour lui et qu'il accorde à ceux-ci 4 % du montant des ventes dans les contrées les moins favorables, tandis qu'il accorde au plus 2 % aux voyageurs à la commission.

Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Emploi](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023
